

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - mai 2012

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



La Tique de Boréale's "joute" contre La Tilt.



Oxyjeunes... Escapade au Mont St-Michel.



Inauguration du square Tendely au Parc des Loisirs.

Sommaire...

Un anniversaire Tambour battant !

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 26 mars
- (P2) CM extraordinaire du 23 avril
- (P2) Opération Dickson
- (P2) L'Igloo déploie son aile
- (P3) Ils ont choisi Chartres de Bretagne

En ville

- (P6) Schneider Electric-SETBT
- (P6) L'Armada productions
- (P6) Denieul Coordination
- (P6) Le Comité fête le printemps
- (P6) Seniors au volant

Culture

- (P7) Ecole Jean Wiener
- (P7) Chartres.c3rb.org
- (P7) ROK de 1960 à nos jours

Côté Asso

- (P8) Parcours d'une sportive

Enfance Jeunesse

- (P8) Les rencontres du mercredi
- (P8) CLCI

A lire aussi...

- (P3) Expression de la Majorité
- (P3) Expression de l'Opposition
- (P4-5) Budget 2012
- (P4) Edito
- (P7) Info net

A ce qu'il paraît, 30 ans c'est l'âge de la raison ! Les 40 musiciens de l'orchestre chartrain n'ont pas l'intention de rester sages pour cette journée anniversaire prévue le 2 juin prochain. Fanfare, retrouvailles, musique classique, musique de film, jazz, pièce pour harmonie, avec ses nombreux invités... l'orchestre vous prépare une large palette d'émotions.

Des élèves de l'Ecole de Musique de Chartres de Bretagne retrouvent des adultes motivés, prêts à reprendre l'instrument de leur jeunesse, au sein d'un orchestre. L'association est créée en 1982 et, depuis, des centaines de personnes ont participé plus ou moins longtemps à ces 30 années musicales. Certains ont disparu, d'autres sont partis vers de nouveaux horizons, des jeunes recrues sont arrivées.

Le répertoire va de la musique classique au jazz en passant par des pièces spécialement conçues pour orchestre d'harmonie, avec un petit faible pour les musiques de films ou de dessins animés. «Alors, bien sûr, on pourrait parler musique pendant des pages et des pages, en se remémorant les centaines de morceaux joués de «Rock around the clock» à «Moments for Morricone», de «Wabash Blues» à «Sing Sing Sing», de «Free World Fantasy» à «Russian Circus Music», des musiques de Cartoons à «Timpat»... L'orchestre a fait plusieurs tours du monde musicaux, accompagné par tant de musiciens et de

bénévoles !» souligne Frédéric Ferté, président de 1998 à 2000. Depuis sa création, l'orchestre a toujours souhaité participer activement à la vie locale à travers les animations communales ou associatives et les cérémonies patriotiques. A Chartres, tous les ans, les représentations du Printemps (mars) et de la Sainte-Cécile (novembre) permettent de reverser les recettes à des associations humanitaires. Dès 1984, les dirigeants bénévoles mettent en place des stages, des concerts réguliers, les échanges se multiplient et s'étendent à l'Europe. A partir de 1985 avec Exeter, les voyages s'organisent pour ne plus s'interrompre : Allemagne, Irlande, Pologne... mais aussi dans l'hexagone avec Saint-Anthème, par exemple.

«L'orchestre a connu de nombreux présidents depuis 30 ans et chacun d'eux a su apporter sa touche personnelle pour le faire avancer. Je suis fière d'y avoir semé quelques graines et surtout fière d'y être aujourd'hui musicienne et de prendre un immense plaisir à le diriger», souligne Mathilde Gatignol, présidente en 2009 et 2010. Elle partage cet avis avec d'autres anciens

présidents comme Frédéric Maray (2000 à 2005) : «Accueilli en 1996, j'y ai passé mes plus belles années de musicien amateur en y gardant de fidèles amitiés».

Des générations d'artistes se sont succédées devant les pupitres. Les musiciens ont traversé des moments de fou rire, de bonheur, de trac, de conflits, et finalement tous sont menés par la passion de la musique et le plaisir d'harmonie.

Contacts

- Olivier RABEAU, président
06 37 18 03 12
raboliv@gmail.com
- Annaïck BOLZER, vice-présidente
06 61 94 47 19
nanafamili@yahoo.fr
- Camille BLANDIN
06 61 76 20 68
ca.blandin@laposte.net



Accordez vos violons et... notez le programme

- Samedi 2 juin - Place de la Mairie**
- . 14h-14h30 Fanfare de rue de l'Ecole J. Wiener
 - . 14h30-15h Atelier jazz de l'Ecole J. Wiener
 - . 15h-15h30 Ensemble CRAC
 - . 15h45-16h30 Musique des Cheminots
 - . 16h30-17h Irian
 - . 17h-17h45 Fanfare de rue de l'Orchestre de Chartres de Bretagne
- Samedi 2 juin - Halle de La Conterie**
- . 20h30 Ecole de musique Jean Wiener
 - . 21h Orchestre de Louvigné du Désert
 - . 22h Orchestre de Chartres de Bretagne

N° 12.04 mai 2012

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



1995, en Angleterre.



8 mai 2000 à Chartres.



1994, en Pologne.

Conseil municipal du 26 mars 2012

■ Aménagement - Urbanisme

. Transfert de domanialité : le département d'Ille-et-Vilaine a décidé de rétrocéder à la commune les terrains correspondant à la voie d'accès qui dessert la ZI La Motte, parallèle à la RD 34 (Direction Ker Lann). La surface globale est de 1ha 70a. Le Conseil municipal a accepté cette rétrocession pour l'euro symbolique.

. Agence Locale à l'Energie (ALE) : le Conseil municipal a décidé de renouveler pour 3 ans (2012-2014) la convention passée avec ALE. La cotisation annuelle est de 8 659,20 €. Rennes Métropole subventionne à hauteur de 40 %.

■ Vie associative

. Subventions 2012 aux associations et organismes : le Conseil municipal a voté les subventions 2012 à toutes les associations et organismes pour un montant total de 499 525 €. (détails dans le Chartrain d'avril).

■ Administration Générale

. Espace Brocéliande : le Conseil municipal a décidé de mettre la salle Lancelot temporairement à la disposition de l'association HAD 35 dans l'attente de la construction de locaux attenants à leurs bureaux actuels. Le loyer mensuel a été fixé à 751,33 € et les charges à 157 €.

. Centre Culturel bâtiment B : le Conseil municipal a décidé de louer à l'association « Armada Production » une partie du rez-de-chaussée du bâtiment B du Centre Culturel sur une surface de 156 m² à compter du mois de mars. Le loyer mensuel a été fixé à 400 € et les charges fixes à 120 € (voir page 6).

■ Finances

. Compte administratif 2011 et budget primitif 2012 (voir pages 4 et 5)

. Taux de fiscalité 2012 : le Conseil municipal a décidé de maintenir les

taux de fiscalité. Ceux-ci sont donc de : taxe d'habitation : 10,72 % ; taxe foncière bâtie : 12,08 % ; taxe foncière non bâtie : 23,41 %. Le produit fiscal correspondant est de 3 374 423 €.

■ Culture

. Demande de subvention : le Conseil municipal a accepté de solliciter une subvention de 20 000 € auprès du Conseil régional pour l'aide à la production, aux actions artistiques et aux résidences d'artistes initiées par le Centre Culturel Pôle Sud

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +... Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr



■ Conseil Municipal extraordinaire du 23 avril

Le 23 avril dernier, en mairie, s'est tenu un conseil municipal extraordinaire. Près de 100 Chartrains sont venus assister au débat sur les préoccupations économiques et sociales concernant le devenir des emplois de la filière automobile en Ille-et-Vilaine et le bassin d'emploi rennais.

M. Le Maire a exposé la situation dans laquelle évolue la filière automobile locale et a appelé les élus et

le public à débattre. Les élus ont été invités à voter une résolution afin d'autoriser M. le Maire à intervenir auprès de tous les acteurs économiques de la filière, des collectivités territoriales et l'Etat, pour défendre la pérennité et l'excellence industrielle du site PSA Peugeot Citroën de Chartres de Bretagne.

Le Chartrain de juin reviendra sur l'intervention du Maire.

Opération Dickson La commémoration

Il avait 24 ans et se battait pour reconquérir la liberté. Touché par la défense antiaérienne allemande, son avion s'est écrasé au printemps 44 sur les terres chartraines. 68 ans après, la municipalité rend hommage à John W. Dickson les 12 et 13 mai prochains. Elle a confié l'organisation de cette commémoration à l'association Mémoire du Pays Chartrain.

Le 11 avril 1944, un chasseur bombardier américain, piloté par le jeune capitaine de l'US Air Force, John W. Dickson s'abîme sur les terres de la famille Galbrun à La Teslais. Comme d'autres exploitations agricoles aujourd'hui disparues, La Teslais était située sur l'emprise de l'actuelle usine automobile PSA La Janais. Grâce aux souvenirs d'habitants, dont Antoinette Diraison née Galbrun, le journal Le Chartrain a retracé en mars l'his-

toire de ces fermes oubliées et en avril celle de ce jeune pilote originaire de l'Etat de l'Indiana, disparu à Chartres.

Les tenants et aboutissants de ces faits de guerre étaient très peu connus. Ils n'ont été révélés qu'accidentellement, il y a 2 ans.

La commémoration se déroulera sur deux jours. Elle s'articulera autour de cérémonies officielles et d'événements culturels avec la participation



d'associations, de services communaux en partenariat avec les Anciens Combattants. De plus, une partie de la famille du soldat défunt a accepté de traverser l'Atlantique pour y assister «Elle sera accueillie dès le vendredi et terminera son séjour le lundi 14 mai par une visite des plages du débarquement en Normandie», souligne Raymond Fillaut, président de Mémoire du Pays Chartrain. Tous les Chartrains sont invités à assister aux commémorations.

Chartrains pourront découvrir un authentique bivouac militaire avec une dizaine de véhicules de la seconde guerre mondiale et autres matériels.

■ JUSQU'AU 16 MAI...

. Dans le hall de la Mairie : exposition sur la Statue de la Liberté et les Droits de l'Homme ayant inspiré la première constitution américaine.

. Au Pôle Sud : exposition de Jean-Paul Favrais sur les forces aériennes américaines et françaises,

. Dans les commerces : des affichettes retraceront les petites histoires qui ont fait la grande histoire des Etats Unis.

■ LES 12 ET 13 MAI

. Un peu plus loin, avenue du Trégor, près de l'école de Brocéliande, les

rues Saint-Exupéry et Louis Blériot). La municipalité a choisi d'associer le nom du jeune américain à un lieu public symbolique de la commune. Les noms de rues de ce quartier sont consacrés aux aviateurs français. Après une lecture de poème et un mot de la famille venue des Etats-Unis, un lâcher de pigeons clôturera l'événement.

Durant la parade, un piper survolera la ville. Cet avion léger, mis en service en 1938 fut sélectionné par l'armée américaine pendant la guerre comme avion d'entraînement, d'observation, de liaison et d'évacuation de blessés.

L'Igloo déploie son aile



Ancienne ferme chartraine de la Marcras rénovée par la commune dans les années 80, le centre d'animation l'Igloo, rue de Fontenay, est aujourd'hui le point de rendez-vous des jeunes Chartrains à partir de 11 ans. Afin d'offrir un plus large panel d'activités, des travaux d'agrandissement et de réhabilitation vont être entrepris à partir de juillet.

Accueil informel toute l'année, Oxyjeunes, Créasport, bricodéco ou ateliers-cuisine pendant les vacances... bien plus qu'un simple local, le centre d'animation l'Igloo joue un important rôle social de cohésion sur la commune. Les activités, les animations mais également l'amplitude d'ouverture, sont autant d'atouts qui font de l'Igloo, un rendez-vous bien identifié de la jeunesse depuis 1990.

tions variées : «Dédiée aux activités manuelles, elle permettra également de stocker l'outillage, le matériel, les réalisations non achevées... sans perturber l'accueil informel», explique Richard Gueguen, directeur du pôle Enfance-jeunesse-sports. Par ailleurs, les travaux permettront une réhabilitation et remise aux normes pour l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite (pentes à rectifier, élargissement des portes...). «L'Igloo pourra par exemple accueillir dans des conditions optimales les jeunes du centre Handas, avec lequel nous avons un partenariat», précise Dominique Bonniou, adjointe à la jeunesse.

Afin de réduire l'impact des travaux sur les activités proposées par l'Igloo cet été, les activités Créasports seront transférées à la salle Rabelais, sous le Pôle Sud, et Oxyjeunes à l'ensemble sportif Rémy Berranger. De même, la capacité d'accueil informel sera réduite. L'ensemble des travaux, prévus de juillet à fin 2012, représente un montant total de 119 500 € HT.

PROGRAMME

■ SAMEDI 12 MAI

. A 17h au cinéma Espérance, "Souvenirs des héros de la VII^e Air Force" (72 min, VOSTFR). Film documentaire de Georges Ciampa qui retrace les missions de l'US Air Force pendant la deuxième guerre mondiale. Projection suivie d'un échange avec Jean-Paul Favrais, auteur de recherches sur les pilotes disparus en Ille-et-Vilaine.

■ DIMANCHE 13 MAI

. À partir de 10h15, célébration œcuménique à l'église suivie d'une cérémonie hommage au Monument aux morts.

. À partir de 11h15, défilé-parade au départ de la place de l'Eglise. Itinéraire : rue de la Poterie, av. de la Marionnais, av. Constant Mérel, av. du Trégor, rue Saint-Exupéry.

. A 12h, inauguration de la place Capitaine John W. Dickson, (près des

Ils ont choisi Chartres de Bretagne

Logements aidés



Actif ou retraité, famille nombreuse ou monoparentale... ils ont pris le parti de s'installer ou de rester vivre sur la commune dans un nouvel ensemble de 43 logements, inauguré par Habitat 35 le 30 mars dernier.

Les demandes de logements sociaux sont à faire auprès du CCAS Centre Jean Jaurès - 1, rue Mme de Janzé - 02 99 77 63 53.

En présence de nombreux élus et des équipes ayant participé au chantier, Philippe Bonnin, maire de Chartres et Bruno Caccia, directeur général d'Habitat 35 ont coupé le ruban symbolique marquant la fin des travaux et le début d'une nouvelle vie pour les locataires. Ces nouveaux bâtiments érigés sur un terrain d'une surface de 17 801 m² situé avenue du Trégor se composent de 13 T2 de 44 m², 25 T3 de 65 m² et de 5 T4 de 78 m² avec chacun un garage souterrain.

Les volumes principaux sont traités avec des enduits blancs. La façade Nord du premier bâtiment ainsi que la façade Est, sont recouvertes d'un parement de briques de teinte rouge violine. Les appartements au rez-de-chaussée sont dotés de grandes terrasses et les logements des étages supérieurs de balcons peints en gris.

La résidence s'inscrit dans une démarche globale prenant en compte le confort des logements mais aussi l'aménagement des espaces extérieurs, gages d'une qualité de vie au quotidien. D'ailleurs, cette combinaison n'a pas échappé à Karen qui arrive de Redon avec sa petite Tessa : « L'appartement est très confortable et calme. La ville

■ Karen et Tessa arrivent de Redon.



dispose de beaucoup d'atouts notamment pour les enfants. En plus, avec ce grand parc en accès direct, c'est la ville à la campagne ».

Nathalie et Taoufik partagent cet avis : « Nous habitons déjà au Trégor juste à côté dans un T3 avec notre fille Lina. Avec l'arrivée de la petite Eya, nous avons demandé un logement plus spacieux. Nous vivons à Chartres depuis 10 ans et souhaitons vivement rester sur la commune où notre famille a trouvé sa place ». Le 30 mars, pendant la soirée de remise des clés dans la salle Victor Basch, les nouveaux voisins ont pu faire plus ample connaissance.

■ Taoufik et Nathalie ont agrandi la famille.



Expression de la majorité

La crise de la filière automobile

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 23 avril 2012 pour débattre de la crise automobile. Voici quelques extraits de l'introduction aux débats.

Depuis 2006, les effectifs salariés de l'usine PSA Peugeot-Citroën de Chartres de Bretagne n'ont cessé de décliner ; passant de 11 600 à 5 800 aujourd'hui. Fin 2008, le choc de la crise a profondément bouleversé le marché de l'automobile. Pour sauver cette industrie stratégique, l'Etat français a apporté 6,5 milliards d'euros sous forme de prêts aux constructeurs et soutenu le marché au moyen des primes à la casse (1,02 milliard). Nous connaissons maintenant les effets de ce dispositif qui a certes stimulé la demande mais également fait croître les importations de véhicules construits à l'étranger. Très concrètement, la France enregistre un déficit inédit de plus de 5 milliards d'euros de son commerce extérieur automobile en 2011. En parallèle, de très lourdes restructurations et réduction d'effectifs ont eu lieu dans les usines des deux groupes. Le plan social mis en place pour l'usine de Chartres a été le plus important, avec une chute d'effectifs de 1 750 emplois entre 2009 et 2010.

A l'échelle nationale, le dossier de l'industrie automobile française a toujours été abordé dans l'urgence ; et par là-même au détriment de la construction d'une stratégie française de l'auto-

mobile, capable d'impulser une vraie politique qui se détache de nos grands concurrents mondiaux. Face à la gravité de la crise, nous savons qu'à tout moment des initiatives douloureuses peuvent s'imposer sous la pression des événements, sans véritable débat ou réflexion préalable. C'est la résultante d'un contexte économique mal maîtrisé de la part des autorités publiques nationales et par conséquent, subi par les dirigeants du Groupe.

Lorsque des doutes se manifestent sur l'avenir d'une entreprise et des emplois rattachés, il est légitime que les salariés et la population se tournent vers les élus. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé ce conseil exceptionnel. En effet, l'histoire des Chartrains et de « Citroën » est intimement liée depuis plus d'un demi-siècle. Notre devoir sera toujours de nous battre pour l'économie locale. Notre devoir sera toujours d'entendre l'expression de tous les habitants de nos communes qui vivent encore fortement au rythme des évolutions de la construction automobile chartraine.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIQUO, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, R. GAUTIER, J.F. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, A.M. LAUBE, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, J.P. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

Mutation architecturale

La première pierre de l'usine de Schneider Electric SETBT a été posée le 30 mars dernier sur le site de la ZAC de La Conterrie. Le site actuel, qui accueille l'entreprise avenue de Brocéliande, enclavé dans la ville et entouré de zones pavillonnaires ne lui permettrait pas une extension de son activité. Ce transfert de site va permettre à la société de se développer en augmentant sa surface en s'installant dans un nouveau bâtiment de 8 000 m² réunissant la production et des services administratifs. L'effectif présent sur la commune sera ainsi porté à 200 personnes. L'espace libéré avenue de Brocéliande, identifié dans le PLU comme zone de renouvellement urbain et qui a fait l'objet d'études d'aménagement, pourra désormais être restructuré pour y accueillir de futurs logements.

Le renouvellement urbain est une réponse à la lutte contre l'étalement urbain qui grignote les zones vertes et agricoles. La construction de Rennes Métropole dans le contexte de ville archipel n'est pas due au hasard mais

est bien le résultat de la volonté de préserver des ceintures vertes entre les différentes communes. Sous la pression du programme local de l'habitat (PLH), cette situation pourrait être mise à mal dans l'avenir : le constat de l'étalement de certaines villes de l'agglomération fait craindre à terme pour la pérennité de ces zones vertes.

Mais le renouvellement urbain, c'est-à-dire la capacité qu'offre la ville de se reconstruire sur elle-même, n'est toutefois pas sans présenter des inconvénients. Outre le fait qu'il contribue à densifier, ce qui n'est pas toujours perçu d'un très bon œil, il modifie de façon significative l'environnement des riverains d'une zone concernée. Il est donc primordial que les programmes s'inscrivent de façon optimale au sein de l'existant et que les riverains soient associés de bout en bout à la démarche.

Comprendre plutôt que subir, c'est déjà accepter.

C. CARET, L. COSTA-AUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Etat CIVIL...

Naissances

- **24 mars**
Tristan Gasnier Hamon
5, rue Louis Lumière
- **1^{er} avril**
Antoine Rebours
13, rue Louis Lumière

Agen DA...

- **Samedi 8 mai**
Commémoration de l'Armistice de 1945
10h : rassemblement devant la Mairie. 10h30 : cérémonie religieuse. 11h15 : dépôt de gerbe au monument aux morts
- **Dimanche 13 mai**
Assemblée générale de l'association Football de l'Espérance
18h30, salle Victor Basch.

- **Lundi 14 mai**
Conseil municipal
Salle du Conseil municipal à 18h30
- **Mardi 22 mai**
Séance plénière du Conseil des Sages
Salle du Conseil municipal à 18h
- **Vendredi 1^{er} juin**
Inauguration du fleurissement
Place de la Mairie à partir de 14h.
- **Vendredi 8 juin**
Don du Sang
de 14h30 à 19h salle Viviane de l'Espace Brocéliande.

En +

Elections présidentielles

Résultats du 1^{er} tour le dimanche 22 avril à Chartres de Bretagne

- Inscrits : 5 772
- Votants : 4 777 - 82,76 %
- Abstentions : 995 - 17,24 %
- Non exprimés : 83
- Eva Joly : 3,43 % - 161 voix
- Marine Le Pen : 11,14 % - 523 voix
- Nicolas Sarkozy : 21,37 % - 1003 voix
- Jean-Luc Mélançon : 9,80 % - 460 voix
- Philippe Poutou : 1,41 % - 66 voix
- Nathalie Arthaud : 0,58 % - 27 voix
- Jacques Cheminade : 0,17 % - 8 voix
- François Bayrou : 12,57 % - 590 voix
- Nicolas Dupont-Aignan : 1,58 % - 74 voix
- François Hollande : 37,96 % - 1 782 voix

Impôt sur le revenu 2011

Afin de bénéficier d'un accueil et d'informations personnalisées pour déclarer ses revenus 2011, des permanences sont organisées par des inspecteurs des finances publiques
Jeudis 10 et 24 mai de 9h à 12h, à la trésorerie de Chartres, 14, rue Léo Lagrange (site de La Conterrie, après la piscine).



Philippe BONNIN, Maire,
Vice-Président du Conseil Général

Des ressources préservées... mais rien de plus !

Dans le budget prévisionnel de 2012, nos recettes de fonctionnement s'élèvent à 9,64 millions d'euros. En 2011, ces mêmes recettes étaient de 9,56 millions d'euros et de 9,87 M€ en 2010. Les dépenses réelles s'élevaient à 7,43 M€ en 2010 et 7,72 M€ en 2011. En 2012, nous prévoyons 7,9 M€ de dépenses.

Sans changement fondamental de nos dépenses dont la progression se situe au niveau de l'inflation, l'autofinancement de la commune se dégrade, comme dans toutes les autres collectivités. En dehors des ventes foncières qui représentent chaque année environ 500 000 €, nos disponibilités pour investir à partir des excédents de fonctionnement passent de 1,49 M€ à 1,27 M€ entre 2011 et 2012. Sans qu'il y ait véritablement péril, ces chiffres montrent que la vigilance s'impose plus que jamais. Dans ce but, nous allons devoir limiter nos dépenses de fonctionnement. Les économies passeront entre autres par le gel des subventions, comme nombre de collectivités le font déjà. Pour certaines, des décisions de baisse se font jour.

De même, nous allons réduire nos enveloppes d'investissements pour éviter des déséquilibres budgétaires qui nous contraindraient à l'endettement. Plus que jamais, il est devenu indispensable de faire des économies pour anticiper les risques financiers qui pèsent sur les finances publiques en France.

Ce choix politique s'impose d'autant que la proportion des recettes fiscales chartraines ne représente que 35 % des ressources budgétaires (3,374 millions d'euros).

Dans les recettes fiscales, les ménages contribuent à hauteur de 1,5 million d'euros. Cette somme correspond à la taxe d'habitation et à la taxe foncière sur les logements (15 % du budget). L'autre partie de la fiscalité (1,8 M€) provient du foncier bâti industriel dont 90 % proviennent de l'usine PSA. La commune assure également des services aux Chartrains dont une partie seulement du coût est facturée aux usagers (entre 40 et 60 %). C'est une recette non négligeable de 845 K€ et à laquelle s'ajoute des locations de bâtiments mis à disposition d'usagers et d'autres collectivités (Département) et l'Etat pour 734 K€. L'ensemble de ces recettes s'élève à 4,9 millions d'euros soit 51 % du budget. Les 49 % supplémentaires sont composés de dotations diverses que la commune ne maîtrise absolument pas. De plus, une part de ces dotations se trouve fragilisée par les risques de défaut de l'Etat ; entre autres la compensation de la taxe professionnelle (30 % des recettes !). Ce nouveau dispositif est en place depuis 2010. Ce sont autant de raisons pour faire preuve de vigilance.

Je tiens à dire que notre souhait n'est certainement pas de prendre des décisions aussi difficiles. C'est la raison pour laquelle nous conduisons une politique très active et volontariste pour assurer l'avenir de notre commune, de tous ses habitants et de son économie.

Tous Les ans, Le Conseil municipal adopte un nouveau budget. A Chartres de Bretagne, il a été voté Le 26 mars dernier. Il s'agit d'un acte majeur par lequel Les élus font fonctionner la ville d'aujourd'hui et construisent celle de demain. Chaque priorité, chaque choix, chaque action est inscrit dans Le budget.

Une gestion rigoureuse, dynamique et anticipatrice

Notre budget de fonctionnement 2012 de 9,6 millions d'euros est relativement stable ; les dépenses réelles évoluent de 1,68 % entre 2011 et 2012.

Les recettes progressent de près de 3 % grâce à des ressources

fiscales dynamiques et aux produits de nos services et de notre patrimoine (+ 5 %).

En conséquence, l'autofinancement que la ville dégage pour investir s'élève à 1,2 million d'euros correspondant à 24 % des dépenses

d'équipement (budgétées à 5 millions d'euros).

Un budget annexe de 1 459 641 euros est voté dans le cadre du développement urbain pour la nouvelle ZAC Les Portes de la Seiche.

LE FONCTIONNEMENT 9 644 505 €

Les dépenses de fonctionnement

Elles regroupent toutes les opérations relatives à l'exploitation et la gestion courante des services. Ce sont entre autres : les dépenses de personnel, les achats de fournitures et de services. Les autres dépenses concernent les subventions, les frais financiers (intérêts de la dette) et les amortissements...

Services généraux



1 364 000 €

- L'administration - La sécurité
- La communication
- Les cérémonies
- Les cimetières
- L'action économique

recettes : 244 000,00 €

Patrimoine - Urbanisme

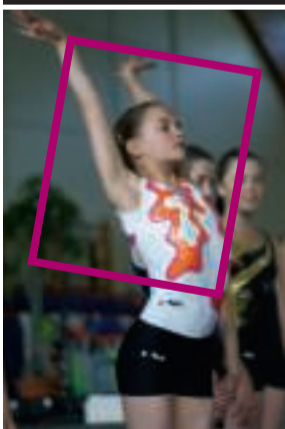


1 961 000 €

- Voirie - bâtiments - bassin de la Seiche - espaces verts réseaux

recettes : 727 000 €

Sport



730 000 €

- Ensemble sportif Rémy Berranger
- Fédération Espérance - Ecole multisports - Halle des sports

recettes : 68 000 €

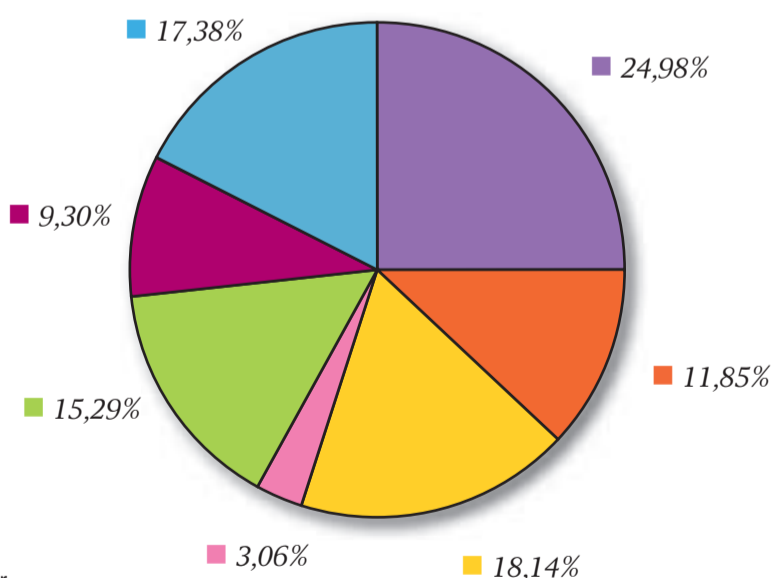
**Petite enfance
Enfance - Jeunesse**



930 000 €

- Tintinabulle - Mille-pattes - Espace Pirouette - Accueil de loisirs - PIJ
- Accueils périscolaires - l'Igloo.

recettes : 420 000 €



Culture



1 200 000 €

- Le Pôle Sud
- La Médiathèque
- L'école Jean Wiener

recettes : 161 000 €

**Solidarité
Actions sociales**



240 000 €

- Action sociale
- Logement social
- CCAS - Epicerie sociale

**Enseignement
Restauration scolaire**



1 424 000 €

- Ecoles publiques et privées
- Restaurants scolaires
- Le RASED
- Le mini-bus scolaire

recettes : 316 000 €

L'INVESTISSEMENT

6 913 133 €

L'investissement finance les opérations destinées à augmenter la valeur du patrimoine de la ville. Il s'agit notamment des opérations d'équipement comme les constructions ou l'acquisition de matériels durables. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement du budget. Les dépenses d'investissement 2012 sont financées par le résultat de l'exercice 2011, l'autofinancement, les cessions immobilières et les autres recettes (subventions, récupération de la TVA, la taxe locale d'équipement...), les emprunts.

■ L'évolution depuis 2008

La dette de la ville a baissé de 27 % entre 2008 et 2012 passant de 6,2 millions d'€ à 4,5 millions d'€. Elle représente 620 € par habitant, quand la moyenne des communes de l'agglomération est de 900 € par habitant.

Depuis le début du mandat municipal (mars 2008), les dépenses de fonctionnement sont passées de 7,42 millions d'€ à 7,72 millions d'€, soit une progression de 4,03 % en 3 ans (1,34 % en moyenne annuelle). Dans le même temps, les recettes ont évolué de + 4,52 %.

Les dépenses nécessaires au fonctionnement des services ont été maîtrisées ; celles relatives aux subventions et participations syndicales ont progressé au rythme de l'inflation, quant aux frais financiers (intérêts des emprunts), ils ont diminué fortement de 63 %.

Les principales opérations d'investissement

■ Rénover le cadre de vie



- . Acquisitions et renouvellement mobilier / matériel 702 000 €
- . Réhabilitation Halle des Sports 670 000 €
- . Voirie - réseaux 452 000 €
- . Gymnase / mairie 171 000 €
- . Extension crèche Tintinabulle 136 000 €
- . Sanitaires publics 50 000 €

■ Améliorer, créer des lieux d'animation



- . Halle de La Conterie - 2^e inscription 984 000 €
- . Pôle Sud, reconfiguration de la salle Jacques Brel 677 000 €
- . Centre d'animation l'Igloo - extension et mise aux normes 163 000 €
- . Maison des associations solde marchés 71 000 €

■ Agir pour l'environnement



- . Nouvel éclairage public 205 000 €
- . Plan climat énergie - travaux dans différents bâtiments communaux : isolation, installation de panneaux solaires thermiques, régulation de la chaleur en fonction de l'occupation de l'espace... 137 000 €
- . Plate-forme bois énergie 50 000 €

■ Aménager la ville



- . Etudes, acquisitions foncières, travaux - Zac "Les portes de la Seiche" 1 154 000 €
- . Kiosque au parc de loisirs 60 000 €

Les recettes de fonctionnement

15,67 %

■ Impôts des ménages (Taxe d'habitation et taxe foncière)..... 1 500 000 €

19,54 %

■ Taxe foncière des entreprises et des commerçants..... 1 870 000 €

28,74 %

■ Attribution de compensation (ex Taxe professionnelle) 2 750 000 €

7,42 %

■ Dotation de l'Etat 710 000 €

12,12 %

■ Autres dotations, compensations, impôts indirects et participations 1 160 000 €

16,51 %

■ Produits de nos services et du domaine 1 580 000 €

LA FISCALITÉ

Depuis 2009, les taux de la fiscalité (taxe d'habitation et taxe foncière) sont inchangés ; dorénavant, ces taux sont les plus bas de l'agglomération.

Le produit de la fiscalité évolue en 2012 (+ 2,53% soit 83 265 €). L'impôt local reçu des ménages ne représente qu'une recette de 1,5 million d'euros sur un total budgétaire de 10 millions soit 15 %.

Taxe d'habitation (TH)

■ 10,72 %

Taxe foncière non bâtie (TFnb)

■ 23,41 %

Taxe foncière bâtie (TFb)

■ 12,08 %



■ 2011... Chiffres repères

- 7 160 habitants
- 84 naissances
- 43 décès
- 54 mariages
- 90 recensements militaires
- 66 dépôts de déclaration préalable à travaux en 2011 (clôture, extension, abri de jardin...)
- 32 permis de construire accordés en 2011 (travaux supérieurs à 20 m²)
- 35 000 documents proposés à la Médiathèque.
- 4 700 adhérents dans les 78 associations chartraines
- En Mairie, 5 725 opérations comptables ont été effectuées dont la moitié sont des factures
- 8 conseils municipaux... 140 délibérations prises.
- Tirages pour les associations, services, Chartres Hebdo... 200 000 copies sur papier recyclé
- Plus de 130 enfants accueillis chaque jour aux accueils périscolaires
- Près de 200 enfants sont partis en séjour
- 734 demandes de carte nationale d'identité
- 704 inscriptions sur la liste électorale
- 347 locations de salle (V. Basch, Viviane, Peupliers)

Schneider Electric-SETBT s'installe à La Conterie

Déjà présent sur la commune de Chartres de Bretagne boulevard J. Maréchal depuis près de 50 ans, le groupe Schneider Electric-SETBT, spécialisé dans la fabrication d'équipements basse tension a décidé d'investir un nouveau bâtiment, conjuguant les atouts de taille et d'accessibilité sur le site de la ZAC de La Conterie. La première pierre de ce vaste chantier a été posée le 30 mars dernier.

L'implantation de l'usine au sud du site de La Conterie est le fruit d'un partenariat étroit entre le groupe international, la ville de Chartres et le promoteur-aménageur de la ZAC, le Groupe Launay. Installée dans les années 60 boulevard J. Maréchal, l'entreprise ELMO spécialisée dans l'équipement électrique, devenue Schneider-SETBT, connaît une croissance de ses effectifs dans les années 2000 qui conduit la direction à envisager une relocalisation à terme.

Toutefois, le souhait constant de la direction locale, comme des salariés était de rester à Chartres de Bretagne. La commune se devait de trouver une solution pérenne. La réalisation de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de La Conterie portait cet objectif, et aussi celui du parc d'activités tertiaires aujourd'hui en plein développement.

Le futur site d'activité de Schneider Electric - SETBT, en service en décembre 2012, a été dessiné par les

architectes Rubio et Peoc'h. C'est un immeuble à usage mixte tertiaire et industriel de 8 000 m² sur un terrain d'une surface de 26 357 m² situé en limite Sud du secteur de La Conterie.

Le site de Chartres constitue la vitrine de l'activité Equipement Basse Tension de Schneider Electric. Sa vocation est d'assurer les chiffrages, la conception et la réalisation des tableaux basse tension Okken pour de nombreuses applications industrielles. Le nouveau bâtiment industriel à Chartres vise à créer un pôle d'expertise Schneider Electric dans l'ingénierie d'offre et la réalisation d'Equipement Basse Tension. A terme, le site regroupera l'ensemble des activités industrielles ainsi que les équipes de l'agence commerciale, aujourd'hui implantée sur Rennes. Il accueillera près de 200 collaborateurs.

■ Le 30 mars dernier, Philippe Bonnin, maire de Chartres, Yves Trocmet, Président SETBT-France, Ardem Elmayan, directeur SETBT, Sylvain Frodé de la Forêt, directeur division buildings France, Franck et Jérôme Launay, respectivement président du directoire et directeur général du Groupe Launay, posaient la première pierre de l'usine Schneider Electric - SETBT sur le site de La Conterie, en présence de Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional de Bretagne, de Jean-Louis Tourenne, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et de Daniel Delaveau, président de Rennes Métropole.



Le comité fête le printemps !



. **Vendredi 11 mai... La Pierre Guédard.** Rendez-vous rue Antoine Chatel pour la 8^e édition de la course cycliste semi-nocturne de Chartres. Près de 80 cyclistes de catégorie 3, juniors et licenciés individuels, s'élanceront dès 20h pour un parcours d'environ 80 km dans les rues chartraines.

+ de détails sur : <http://comitedesfetes-chartresdebretagne.blogspot.fr>

. **Samedi 12 mai... Braderie de printemps.** Que vous soyez bradeur ou acheteur la place de la mairie sera le coin des bonnes affaires de 8h30 à 18h (vide-greniers réservé aux particuliers).

. **Dimanche 13 mai... Un concours de palets** est proposé à tous les amateurs. Dès 9h30 pour les particuliers le matin et à partir de 14h par équipe.

Seniors au volant... Tordons le cou aux idées reçues !

Aujourd'hui, un conducteur sur cinq a plus de 65 ans. Et, d'ici 2050, les seniors au volant représenteront un tiers des automobilistes. Pointés du doigt, ils ne constituent pas néanmoins la tranche d'âge la plus impliquée dans les accidents de la route.

Selon la Sécurité routière, les seniors de plus de 65 ans ont représenté 18,6% des tués sur les routes en 2009 (19% en 2008), des chiffres inférieurs à la mortalité routière des 15/24 ans (25%).

Afin de tordre le cou aux idées reçues et favoriser la sécurité de tous sur la route, le CLIC Alli'âges et la commune de Chartres proposent une réunion de sensibilisation le 31 mai prochain. Le CLIC Alli'âges vient au plus près de la population pour rendre plus accessible le quotidien des aînés et améliorer leur mobilité. La réunion d'information ayant pour thème : Les seniors au volant, sera animée par la Prévention routière. L'objectif est d'évoquer le code de la route, l'accidentologie ainsi que les aspects santé et conduite. De plus,

des conseils seront apportés permettant de pallier les diminutions de capacités liées à l'âge (temps de réaction, vision, audition...) et de prolonger ainsi l'activité de conduite.

■ **Pratique... Jeudi 31 mai à 14h30. Salle Viviane Espace Brocéliande. Gratuit et ouvert à tous sur inscription auprès de CLIC Alli'âges, 1 bis rue de Provence à Chantepie. Tél. 02 99 77 35 13. Courriel : alliages@wanadoo.fr**

L'Armada Productions jette l'ancre au Pôle Sud

A l'étroit dans ses anciens bureaux rennais, l'association L'Armada Productions vient d'investir de nouveaux locaux de 156 m² au rez-de-chaussée du bâtiment B du centre culturel.



■ **Contact... L'Armada Productions**
1, rue de la Conterie - BP 37604 - 35176 Chartres de Bretagne Cedex - 02 99 54 32 02

Rechercher des financements et des partenaires, trouver de lieux de résidence de création puis de diffusion en France et à l'étranger, gérer le budget et la logistique... L'Armada Productions accompagne les artistes dans la réalisation de leur projet.

nouveaux sons et à différents styles musicaux », souligne Caroline, chargée de communication.

Après l'association Le Grand Soufflet, c'est donc L'Armada Productions qui rejoint le bâtiment B, traditionnel berceau d'activités culturelles sur la commune : « Cette proximité avec le Pôle Sud ainsi qu'avec le Grand Soufflet, pourrait permettre de développer des actions et des partenariats », complète Clémence, chargée de production. En effet, outre la production et la diffusion de spectacles, l'association organise des parenthèses d'échange et de réflexion entre enseignants, parents, artistes et acteurs culturels.

Avec ses neuf salariés, l'entreprise culturelle créée en 2001 s'attache à promouvoir des projets innovants de musiques actuelles en s'adressant autant aux enfants qu'à leurs parents : « Nous affichons un catalogue très hétéroclite avec des artistes comme Super Mosai et pas mal Vincent⁽¹⁾ ou bien Mami Chan et son ciné-concert pour les tout-petits. Nous proposons une alternative musicale pour permettre au jeune public de s'ouvrir à de

1. en résidence de création à Chartres de Bretagne en 2010.

Denieul Coordination pilote votre projet

Construction, extension, rénovation... le bâtiment n'a aucun secret pour Alain Denieul qui vient de créer son entreprise de coordination, maître d'oeuvre sur Chartres.

« Les métiers du bâtiment... c'est une histoire de famille chez les Denieul depuis plusieurs générations ! » Alain Denieul a débuté sa carrière à 18 ans « dans le béton ». Il poursuit ensuite dans différentes entreprises du bâtiment, industrielles, génie civil et principalement autour de chantiers de maisons individuelles. Ainsi, après 35 années d'expérience dont 12 ans comme directeur de travaux, il décide de « prendre son autonomie ».

Chartrain depuis 10 ans, c'est naturellement qu'il a domicilié son entreprise sur la commune. Il propose son savoir faire dans l'accompagnement de projets de construction, de rénovation de bâti ancien ou encore d'agrandissement et de relooking intérieur et extérieur de pavillons ou de bureaux : « Je travaille avec un réseau de dessinateurs, d'architectes, mais également avec des artisans qualifiés afin de répondre aux attentes des particuliers dans un budget défini ». De la conception à la réception des travaux Alain Denieul coordonne le projet.



■ **Contact...**
Denieul Coordination
1, rue Jean Mermoz
contact@denieul-coordination.fr
06 38 10 55 33

Ecole Jean Wiener

Concert majeur pour les mineurs !

Le samedi 12 mai prochain est à marquer d'une pierre blanche pour près de 200 jeunes musiciens du département et même un orchestre de Mayenne. La nouvelle halle de La Conterie accueille la première rencontre des Orchestres à l'école d'Ille-et-Vilaine. Initié par l'Ecole intercommunale musique et danse, l'association orchestre à l'école et la FEPEM 35, cet évènement rassemble des scolaires, des amateurs et des professionnels.



Le dispositif national a été mis en place pour des enfants dits « éloignés des pratiques artistiques » en leur donnant la possibilité de jouer gratuitement d'un instrument et de participer à un orchestre : «Le budget nécessaire est réparti entre le syndicat Jean Wiener, le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et l'association Orchestre à l'école et la commune où se déroulent les concerts », complète la directrice.

Rendre la pratique artistique et culturelle accessible au plus grand nombre... la devise de l'école intercommunale Jean Wiener prend tout son sens à travers ces initiatives qui tendent à se développer.

Projecteur sur le 12 mai

Pour donner de la cohésion sur le territoire et créer un vrai lien entre musiciens inter-générationnels, les orchestres à l'école seront mélangés avec des pratiques amateurs. Ainsi à Chartres de Bretagne, l'orchestre d'harmonie y sera associé.

Dès 17h et pendant près de deux heures, se succéderont l'OAE (Orchestre à l'école) de Saint-Jacques-de-la-Lande avec l'Orchestre d'harmonie de Chartres de Bretagne, puis l'OAE de Fougères avec l'orchestre junior du conservatoire de Fougères, suivi de l'OAE de Guichen avec l'ensemble instrumental de Musicole et enfin l'OAE de Gorron, invité.

«Jouer ensemble» tel est l'objectif de cette grande soirée exceptionnelle. Chaque orchestre à l'école est associé avec son binôme de pratiques amateurs. Ils joueront ensemble un répertoire commun, des musiques de films, des musiques pop-rock, du blues et aussi de la musique classique. Une création originale sera même proposée, fondée sur le soundpainting (la musique par le geste) sous la direction Jérôme Bardeau, soundpainter. Ne manquez pas ce rendez-vous musical original !

■ **Pratique** : rencontre des Orchestres à l'école d'Ille-et-Vilaine. Halle de La Conterie à 17h. Gratuit.

infos... EN +

■ Cabinet de kinésithérapie

Suite au départ en retraite de Nelly Cavan, Mélanie Chevalier, kinésithérapeute reprend le cabinet au 7, rue de Bourgogne. Tél. 02 99 41 28 13.

■ CPAM

Vous (ou l'un de vos proches) êtes victime d'un accident causé par un tiers : circulation, morsure de chien, agression...Pensez à le déclarer à votre caisse d'Assurance Maladie, qui pourra se retourner vers la compagnie d'assurance de la personne responsable afin d'obtenir le remboursement des frais engagés pour vos soins.

Dans les 15 jours qui suivent l'accident, indiquez à la Cpm votre identité, celle du tiers responsable et les circonstances de votre accident.

Par téléphone au 3646 ou par courrier Cpm d'Ille-et-Vilaine 35024 Rennes Cedex 9, ou sur www.ameli.fr Rubrique Assurés - Votre caisse.

■ Règles de vigilance face aux vols dans les maisons

. Fermer votre porte à clé même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement - ne négligez pas les fenêtres.

. Changer votre serrure si vous avez perdu vos clés et n'accrochez jamais les clés de votre maison et de votre voiture sur le même porte-clés.

. N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.

. Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

. Ne concentrez pas en un seul endroit (souvent le hall d'entrée) les portefeuilles, clés de voiture clés de maisons, etc.

. Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages.

■ Club Informatique pénitentiaire

L'association recherche des bénévoles pour intervenir au centre pénitentiaire de Rennes-Vezin. Vous maîtrisez le traitement de texte, le tableur, vous connaissez Access ou des logiciels de création de pages Web ? Vous avez envie de partager vos connaissances et d'offrir un peu de temps ? Vous pouvez aider à la réinsertion de personnes incarcérées en devenant formateur bénévole au club informatique pénitentiaire (Disponibilité 1 demi-journée par semaine).

Info : J. Peiniau (MA Femmes de Rennes) au 02 99 69 50 64 ou 06 64 44 87 35 janypeiniau@gmail.com ou J. F Verant, délégué régional de CLIP au 02 98 72 38 37 ou 06 65 28 52 96 jf.verant@gmail.com.

Info net @

Les combattants de l'ombre

La seconde guerre mondiale comme vous ne l'avez jamais vue, au travers de 51 témoignages de résistants provenant de 17 pays d'Europe. Ce projet ambitieux mené par Arte, a donné naissance à un documentaire, un livre et surtout un site internet interactif exceptionnel. Une interface sobre et simple vous permet de naviguer par thème ou par pays sur le site, pour écouter ces témoignages inédits. Agrémenté de cartes, définitions et de photos, ce document permet de mieux comprendre l'horreur d'une guerre au travers de récits d'espoir.

lescombattantsdelombre.arte.tv

■ **Cyberespace** : Pôle Sud 1, rue de La Conterie. Tél. 02 99 77 61 31 - chartres.multimedia@orange.fr

chartres.c3rb.org

La Médiathèque sur la toile

En parallèle du changement de logiciel de gestion de la médiathèque qui a eu lieu en octobre dernier, un site internet dédié à la Médiathèque a été développé. On peut y retrouver les informations générales de fonctionnement de la Médiathèque et du Cyberespace, le programme d'animation annuel, les animations régulières, les expositions et autres événements. Les lecteurs inscrits pourront venir consulter leur compte. Une rubrique « coup de cœur » met en avant des livres, DVD, CD ou sites internet sélectionnés. Pour s'y connecter il suffit d'entrer son nom de famille et sa date de naissance. On y retrouve les informations de contact, la liste des documents empruntés ainsi

que les réservations effectuées avec leur statut de disponibilité.

Le catalogue en ligne permet d'effectuer des recherches multicritères sur tous les documents présents à la Médiathèque : par artiste, titre, thème... Il est également possible de se constituer un « panier » où l'on ajoute les documents que l'on souhaite venir emprunter plus tard. Le site offre aussi un flux RSS qui permet d'accéder aux actualités.

Le Pôle Sud sur Facebook

• Les spectacles <http://goo.gl/hsg48>
• La médiathèque <http://goo.gl/p1k10>

En s'abonnant, vous recevrez en direct les informations sur votre profil personnel.

A voir

Salle Jacques Brel

■ **Chanson pop rock** - CALICO : La mue
Vendredi 12 mai à 21h

Au Carré d'Art

■ « L'idiot sur la route », photographies de Lionel Raude

Du 26 avril au 26 mai

■ « Allo ici Sarajevo ! » Photographies de Marie Färber et François Eluard

Du 31 mai au 30 juin

Les ateliers

■ **Exposition arts plastiques et poterie** des ateliers adultes

Du 22 mai au 9 juin.

■ **Stage d'art dans le paysage** dans le cadre de la biennale «Etangs d'art»

Les 9 et 10 juin.

Organisé par Gwenaëlle Rebillard.
Infos et inscriptions au Pôle Sud

A la Médiathèque

■ **Exposition-photos d'Amnesty International** sur la « Dignité »

Du 15 au 29 mai

Les Boréales

■ **Initiation au théâtre de marionnettes et d'objets.** Stage adulte, animé par Christelle Kerdavid, comédienne professionnelle,

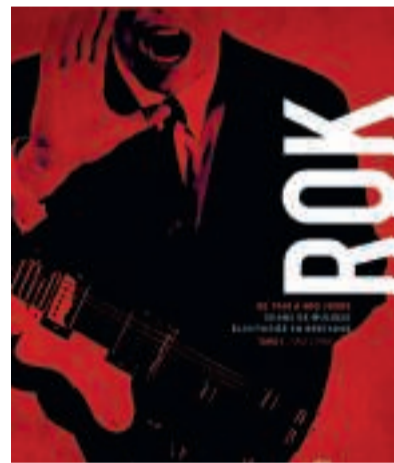
Les 2 et 3 juin, salle Owens à l'Espace Brocéliande, de 10h à 16h30.

15 € le stage + 10 € d'adhésion à l'association. Infos et inscriptions

au 02 99 41 35 02

ou boreales35@gmail.com

■ ROK de 1960 à nos jours



50 ans de musique électriée en Bretagne

Le centre culturel Pôle Sud et la Médiathèque proposent une conférence reprenant les dates clés du Tome 1 de ROK de 1960 à nos jours : 50 ans de musique électriée en Bretagne. Frank Darcel, Yves Bigot, avec la complicité de Ced, s'interrogeront sur les raisons qui ont contribué à l'avènement et la spécificité du rock en Bretagne de 1960 au début des années 90. La conclusion permettra de questionner, rapidement, la place du rock dans les musiques actuelles. Enrichie d'archives sonores et audiovisuelles, la conférence sera aussi l'occasion d'établir des passerelles entre groupes au prestige international et ceux de renommée plus locale.

Mardi 29 mai à 20h30, salle J. Brel.

Entrée libre sur réservation au Pôle Sud au 02 99 77 13 20

Parcours d'une sportive comme un poisson dans l'eau



Depuis deux ans, les nageurs de la section Master du club chartrain n'en finissent pas de glaner des victoires. Si la convivialité au sein du club n'est pas étrangère à ces nombreux succès, l'énergie et la persévérance des athlètes en sont les principales raisons. Une des plus titrées est une Chartraine de 55 ans, Guylaine Deschamps, qui a vécu, grâce à cette discipline, une seconde naissance.

Du 8 au 11 mars dernier, 13 licenciés du club Espérance natation de Chartres de Bretagne participaient aux championnats de France masters (plus de 25 ans) à Angers. Les résultats pour cette seconde participation au championnat national ont été excellents. Parmi eux, Guylaine Deschamps, a remporté trois titres de championne de France aux 50, 100 et 200 m brasse, établissant au passage trois records de France sur ces distances. Elle s'est offert également la médaille de bronze du 100 m quatre nages. Déjà en 2011, Guylaine était montée sur le podium des masters France à trois reprises.

C'est à Paris que le «virus» de la natation la saisit alors qu'elle a juste 9 ans. En 1973, à 17 ans, elle remporte la médaille d'Or aux « France » sur 200 m brasse : « Jusqu'à l'âge de 25 ans, j'ai enchaîné les compétitions. Et puis avec les déménagements, les enfants, les obligations professionnelles, j'ai dû arrêter de nager ».

En 2007, Guylaine sombre dans une grave dépression. Elle éprouve alors le besoin de retourner à ses passions d'enfance : « J'ai recommencé à fréquenter la piscine à l'ouverture de La Conterie en 2008 et j'ai retrouvé le plaisir de nager. J'ai ensuite intégré l'association Espérance natation en compétition. Il y a une formidable ambiance dans le club, nous sommes soudés et solidaires. Le sport ainsi que ma famille et mes amis m'ont aidé à me reconstruire, à sortir la tête de l'eau. Cocasse pour une nageuse n'est-ce-pas ? »

Aujourd'hui, forte de ses victoires et de sa santé en partie retrouvée, Guylaine est investie dans le club auprès des petits «avenirs poussins». Si la natation est une grande source de plaisir pour elle, l'esprit de compétition et l'envie de se surpasser sont toujours présents : la nageuse la plus âgée du club reste la plus médaillée !

D'ailleurs, le prochain objectif : les championnats du Monde qui se dérouleront à Riccione en Italie, du 10 au 17 juin prochain. Sept nageurs représenteront le club chartrain. Bonne chance à eux !

■ **Contact...** Club Espérance Natation
Président : Philippe Simon
Courriel : info@ecnatation.org
Site Web : http://ecnatation.fr



■ Les 7 nageurs chartrains s'envolèrent pour les championnats du Monde en Italie en juin : Guylaine Deschamps, Christelle Samson, Gwénaëlle Deniot, Romain Nizet, Pascal Vallée, François Château et Christophe Imbert.

Juillet
du 9 au 27

CLCI
Centre de
Loisirs Cantonal
Itinérant

pour les
11-16ans

Créé en 1986 à l'initiative des communes de Bourgarré, Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon, le Centre de Loisirs Cantonal Itinérant propose des activités sportives destinées aux jeunes de 11 à 16 ans du 9 au 27 juillet. L'inscription se fait à la semaine auprès de chaque mairie (tarifs dégressifs en fonction du quotient familial).

Une réunion d'information est proposée le mercredi 9 mai à 20h30, maison des associations, salle Magnolia 59 avenue Alphonse Legault à Bruz.

Vous pourrez retirer les dossiers d'inscription lors de cette réunion d'information ou en Mairie de Chartres de Bretagne, à partir du 10 mai.

Les dossiers complets devront être retournés lors des permanences en Mairie de Chartres de Bretagne les samedis 2 et 9 juin de 10h à 12h.

■ Conférence Adolescents et jeux vidéo

En partenariat avec le Conseil Général, l'association des parents d'élèves de l'école de l'Auditoire, propose une conférence pour comprendre l'univers du jeu vidéo et son appropriation par les jeunes. Dans un contexte où l'internet est omniprésent, cette conférence aidera à faire une distinction entre conduite additive et consommation excessive.

Jeudi 7 juin à 20h15,
salle Rabelais, Pôle Sud.
Ouvert à tous. Entrée Libre.

Les rencontres du mercredi La gourmandise taquine nos papilles

Cette année « Les toqués » du centre de loisirs ont du pain sur la planche ! Chaque mercredi dans le cadre du thème fil rouge de l'année, les enfants profitent d'activités aux petits oignons.

Le mois de mars a été riche de rencontres et de découvertes pour les jeunes Chartains. Le 14, le restaurant municipal, à l'heure des Antilles, proposait un repas créole : « Les enfants ont

largement contribué à la décoration de la cantine et l'ambiance était très festive », souligne Yannick Rubaud, directeur du centre de loisirs.

Le 21 mars, 15 petits de 4 à 6 ans sont venus à la rencontre des résidents de l'EHPAD pour concocter une recette d'autrefois : le pain perdu. Très attentifs, ils se sont appliqués à suivre la recette que beaucoup ignoraient. La dégustation fut ensuite un beau moment d'échange intergénérationnel. Le même jour, les plus grands ont rendu une petite visite à Pascal Saint-Ouen, de la boulangerie du Callouët. Les enfants ont ainsi découvert les

coulisses de la fabrication du pain avant de réellement mettre la main à la pâte : « Nous avons fabriqué trois sortes de pains, un croc-chocolat, un tout chocolat (lait, blanc et noir) et un céréales et fruits secs », précise Yannick.

Le mercredi 26 mars, le thème de la rencontre d'une trentaine d'enfants avec Annie Erussard, diététicienne attachée à la cuisine centrale du syndicat intercommunal de restauration était : « Démarrer la journée avec un bon petit-déjeuner ! » Si l'heure était à l'équilibre alimentaire, chacun a tout de même profité d'un bon p'tit déj. La diététicienne

Enfance Jeunesse

est également intervenue en avril mais cette fois autour du légume, l'occasion de se rendre au marché et chez un producteur pour mieux connaître les fruits et légumes de saison.

Heureusement l'année n'est pas terminée et beaucoup d'autres surprises attendent nos petits cuisinots. En juin, les résidents de La Poterie viendront goûter une recette préparée par les enfants. Enfin, après les Antilles au restaurant municipal, c'est la Chine avec ses spécialités qui remporte les suffrages des gourmands pour un repas à thème le 6 juin prochain... de quoi mettre l'eau à la bouche !

■ Repas créole au restaurant municipal.



■ Préparation du pain perdu à l'EHPAD et...



■ Petits pains retrouvés à la boulangerie Saint-Ouen.



■ Animations d'été

La plaquette des animations de l'été a été distribuée dans vos boîtes aux lettres... Si vous ne l'avez pas reçue, des exemplaires sont disponibles en Mairie. Retrouvez-la également sur le www.ville-chartresdebretagne.fr rubrique « Jeunesse-Education » dans le bandeau droit.



Complément d'information : en page 7, le séjour "Là haut sur la montagne s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans.